



**28<sup>ème</sup> JOURNEE AFRICAINE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**22<sup>ème</sup> JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL**

**24, 25 et 26 avril 2024 - Auditorium de la CNPS, Immeuble la Prévoyance, Plateau**

Exposé introductif sur le thème central:

**« Sécurité et Santé au Travail (SST) dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention »**

Présenté par : Monsieur **AHOUA Nogbou Alphonse**

Ingénieur conseil, Secrétaire Général - IAPRP

Secrétaire Permanent - OSRATMP



# Introduction



La santé et la sécurité au travail, c'est le droit à la vie = inclusion : droit fondamental

- **OIT**- 8 000 décès/ Jour au travail ;
- Lacunes entravent l'action de la Santé et Sécurité au Travail (SST) ;
- Insuffisance du contrôle de médecine de travail ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
- Absence de la coordination entre les acteurs de la SST ;

La démarche de prévention des risques professionnels **ne se résume pas uniquement à prévenir les accidents et maladies liés au travail.**



# Introduction



- Les pratiques et programme de sécurité et santé au travail tirent leur source à travers la **convention n° 187 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le cadre promotionnel pour la santé et la sécurité au travail** et la **recommandation n° 197** adoptées en 2006, **ratifiée par la Côte d'Ivoire en 2015.**
- Cette approche stratégique qui obéit à des étapes, vise à garantir de meilleures conditions de vie au travail afin prévenir les accidents et les atteintes à la santé qui résultent du travail.
- **Quels enjeux et opportunités pour la mise en œuvre de cette approche d'une façon générale et pour les secteurs à fort potentiel de risque identifié?**



# Plan de présentation



- I. Approche conceptuelle du thème ;**
  - II. Définition des caractéristiques des « secteurs à fort potentiel de risque » ;**
  - III. Présentation des défis à relever relativement aux interventions dans les secteurs à fort potentiel de risque ;**
  - IV. Perspectives d'amélioration des interventions en SST dans les secteurs à fort potentiel de risque ;**
- Conclusion**



# I- Approche conceptuel



## **La santé et la sécurité au travail**

- Promouvoir et maintenir le plus haut **degré possible de bien-être physique, mental et social des travailleurs** dans tous les métiers;
- visent tous les aspects du bien-être social, psychique et physique des travailleurs.  
***Article 42.1 du code du travail 2015***
- **Approche pluridisciplinaire :**
  - Dimension **Humaine** ;
  - Dimension **Technique** ;
  - Dimension **Ergonomique** ;
  - Dimension **Sociale**.



# I- Approche conceptuel

## - Risque



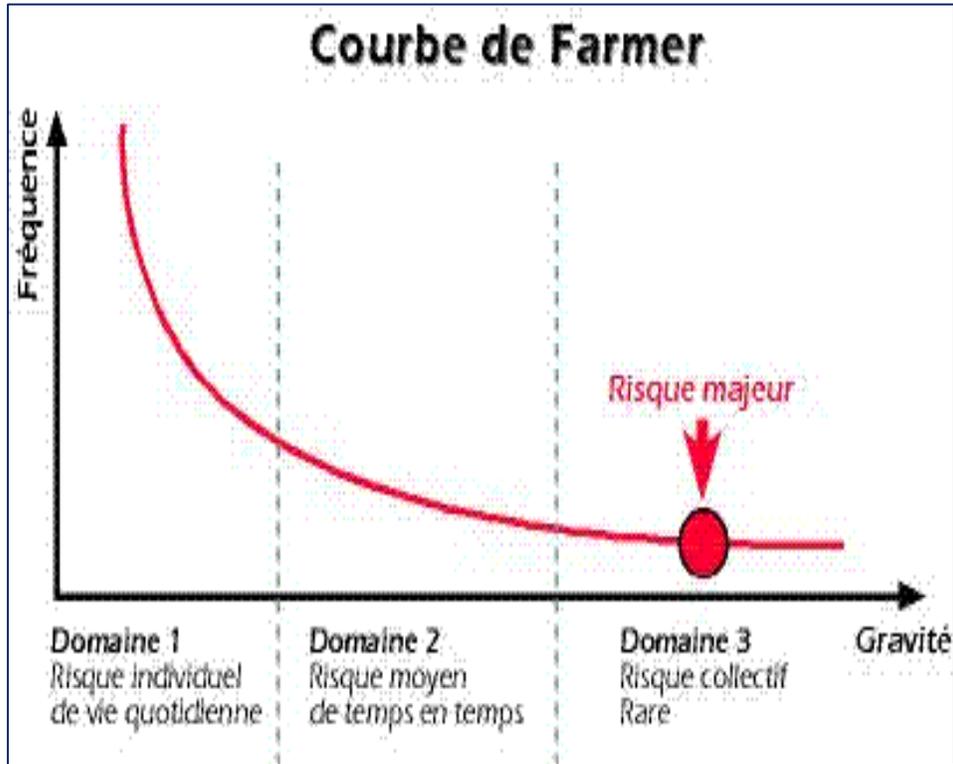
### Quels sont les caractéristiques du risque :

- Le risque peut être qualifié par son niveau (faible, moyen ou élevé) qui traduit son importance.
- Ce niveau est estimé en combinant les estimés **qualitatifs** ou **quantitatifs** respectifs des deux dimensions suivantes :
  - **l'importance des conséquences** ;
  - la **probabilité d'observer ces conséquences**.
- Le risque peut être :
  - Latent : il n'est pas encore manifeste,
  - Apparent : il se manifeste,
  - Disparu : il ne peut plus se manifester.



# I- Approche conceptuel

## - Risque potentiel



**Le risque potentiel** permet de hiérarchiser les risques en fixant des priorités d'évaluation. *Pour les produits étiquetés, le risque potentiel est évalué à partir des mentions de danger, du produit et de la quantité annuelle utilisée.*

**Le risque technologique majeur** est le **risque** engendré par l'activité humaine. C'est la **menace** d'un événement indésirable engendré par la **défaillance** accidentelle d'un **système** potentiellement dangereux et dont on craint les **conséquences** graves, immédiates comme différées, pour l'homme et (ou) son environnement.



# I- Approche conceptuel

## - **Secteur d'activité**



- **Qu'est-ce qu'un secteur d'activité ?**
- Il s'agit d'un **regroupement d'entreprises exerçant une activité principale similaire**. Ces entreprises peuvent avoir des domaines d'expertises différents mais leur activité gravite autour d'un même thème.
- Un secteur d'activité permet de catégoriser les entreprises ayant **une activité économique de même nature**.
- Ainsi, selon leurs métiers ou leurs activités, les salariés des entreprises peuvent être exposés à des dangers sérieux et des risques de diverses natures pour leur sécurité et leur santé.
- On parle alors de Secteurs d'activité à fort potentiel de risque.



# I- Approche conceptuel

## - Secteur d'activité à fort potentiel de risque



- D'après les données de l'OIT, les secteurs à fort potentiel de risque en Afrique comprennent notamment :
- **Agriculture** : Les travailleurs agricoles sont exposés à des risques physiques (machines, outils), chimiques (pesticides), biologiques (maladies transmises par les animaux ou les plantes) et ergonomiques (travail pénible, postures contraignantes).
- **Pêche** : Les pêcheurs sont confrontés à des dangers en mers tels que les tempêtes, les chutes à bord du bateau et les risques liés à la manipulation des engins de pêche.
- **Transport** : Les chauffeurs de camion, les conducteurs de train et les pilotes sont confrontés à des risques liés à la circulation, aux accidents et aux conditions météorologiques.



# I- Approche conceptuel

## - Secteur d'activité à fort potentiel de risque



- **Construction (BTP)** : Les chantiers de construction sont associés à des risques tels que les chutes, les accidents liés aux machines et les expositions à des matériaux dangereux.
- **Industrie Extractive** : L'extraction minière et pétrolière expose les travailleurs à des risques de chute, d'effondrement, d'explosion et d'inhalation de substances toxiques.
- **Industrie Manufacturière** : Les usines de fabrication peuvent présenter des risques liés aux machines, aux produits chimiques, au bruit et à la manutention manuelle.
- **Services de Santé** : Le personnel de santé est exposé à des risques biologiques (infections), chimiques (produits médicaux), ergonomiques (manutention des patients) et psychosociaux (stress).



# I- Approche conceptuel

## - Secteur d'activité à fort potentiel de risque



- Chaque secteur d'activité est différent :
  - Par les hommes qui exécutent le travail,
  - Par la multiplicité des corps de métier,
  - La diversité des risques liée aux structures des entreprises et à leur mode de gestion,
  - Par la diversité de l'environnement,
  - Par la pénibilité,
  - Par le lieu de la réalisation et la mobilité de la main d'œuvre ;
- La mobilité de la main d'œuvre a deux conséquences majeures pour la santé et la sécurité au travail :
  - l'obligation de suivre médicalement cette main d'œuvre,
  - la grande variabilité des conditions de travail pour un même métier.



# I- Approche conceptuel

## - Etat des lieux national Secteur d'activité à fort potentiel de risque



Le potentiel de risque peut être caractérisé par divers facteurs. On peut citer entre autres :

- La nature des activités du secteur (industrie pétrolière);
- L'environnement de travail pénible (mines) ;
- Les technologies et équipements utilisés (scierie) ;
- Expositions à des agents dangereux (industrie chimique) ;
- **La Fréquence et la Gravité des accidents survenus qui sont des indicateurs à postériori.**



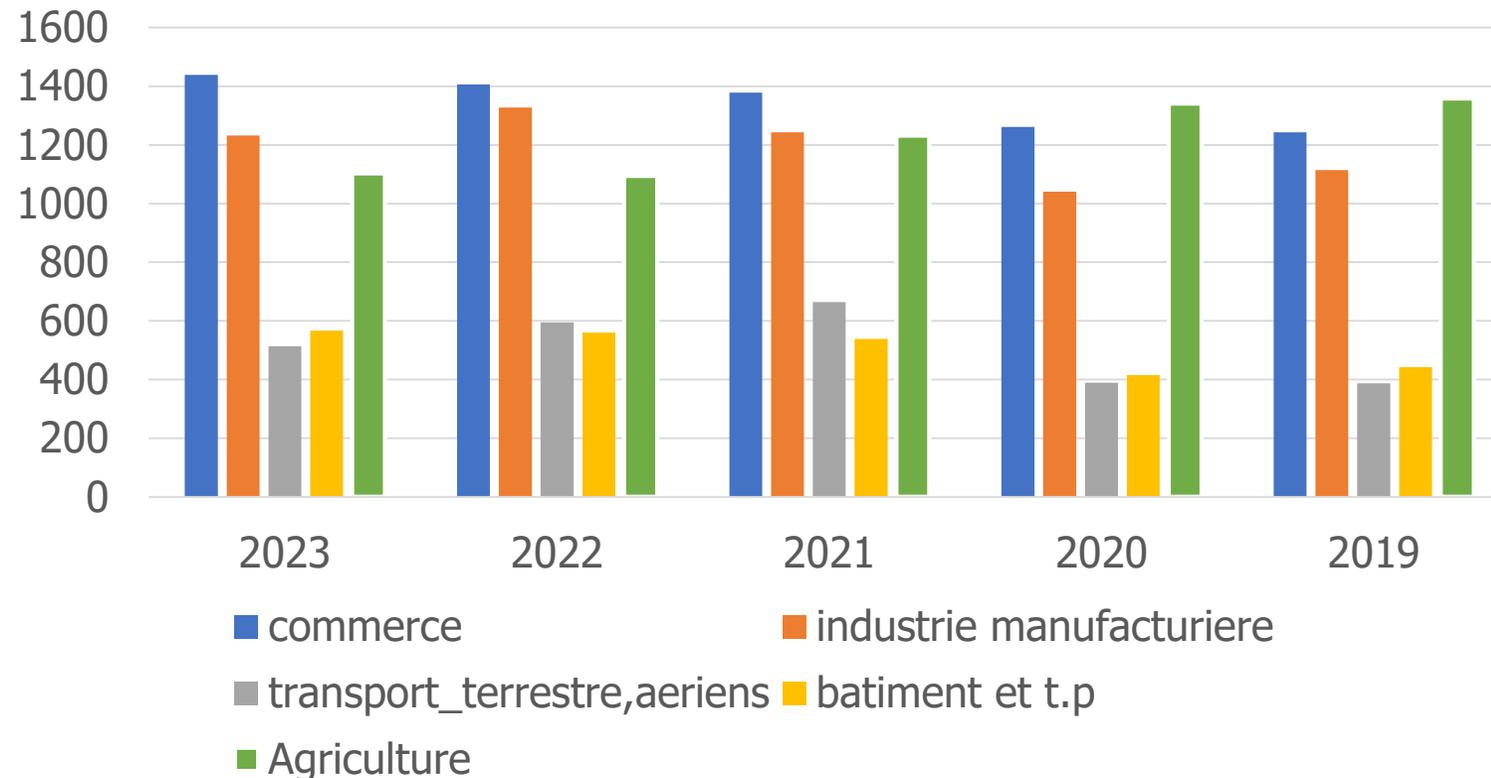


# I- Approche conceptuel

## - Etat des lieux national Secteur d'activité à fort potentiel de risque



Statistiques des secteurs accidentogènes selon la fréquence 2019-2023  
(nombre d'accidents survenus)



Au regard du nombre d'accidents survenus, les secteurs les plus à risque sont:

- **Commerce,**
- **Industrie Manufacturière,**
- **Agriculture,**
- **Bâtiment et Travaux Publics,**
- **Transports**

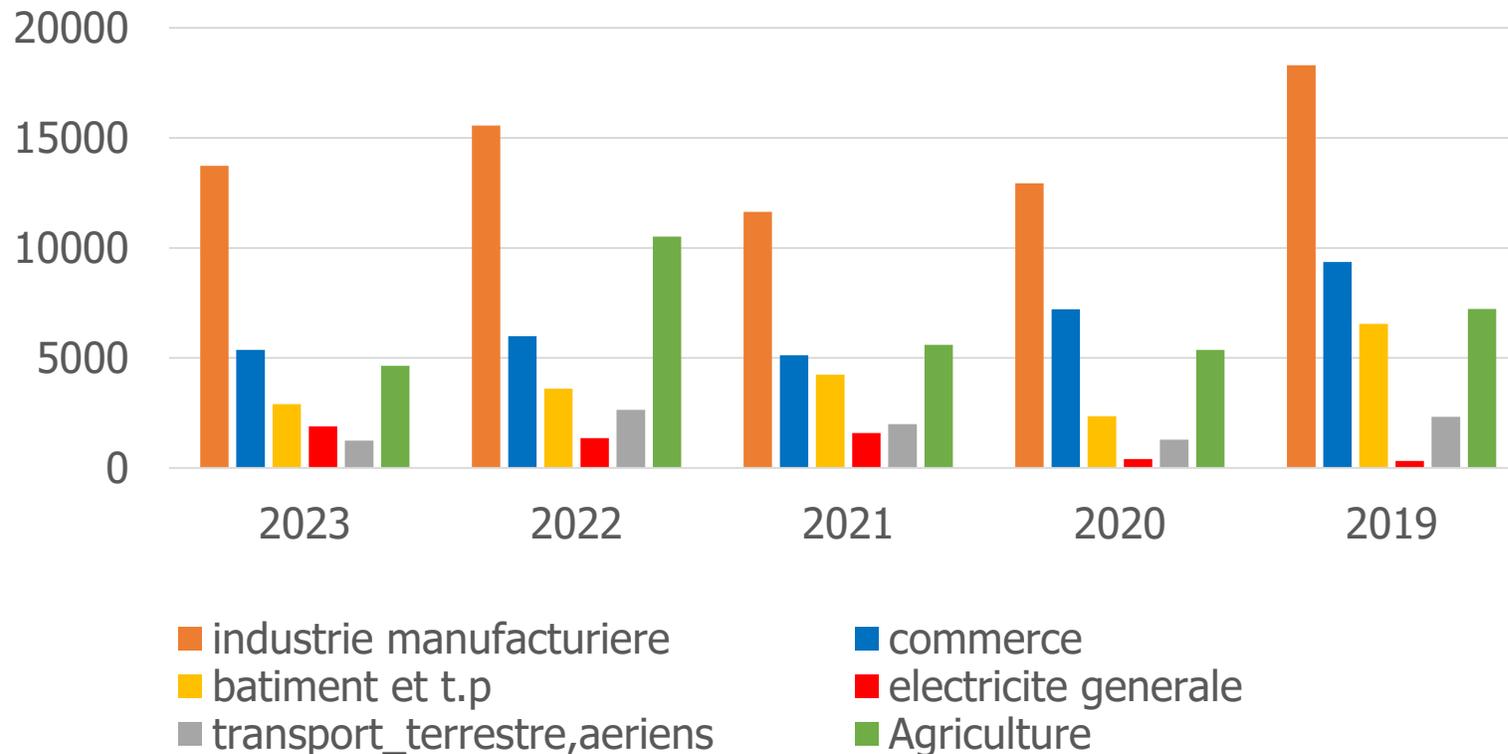


# I- Approche conceptuel

## - Etat des lieux national Secteur d'activité à fort potentiel de risque



Statistiques des secteurs accidentogènes selon la gravité  
2019 à 2023  
(nombre de jours perdus)



Tenant compte du nombre de jours de repos qui traduit la gravité, les secteurs les plus à risque sont:

- **Industrie Manufacturière,**
- **Agriculture,**
- **Commerce,**
- **Bâtiment et Travaux Publics,**
- **Transports,**
- **Electricité**



# I- Approche conceptuel

## - Etat des lieux national Secteur d'activité à fort potentiel de risque



Selon un rapport de l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire, le secteur agricole représente une part importante de l'emploi en Côte d'Ivoire.

Cela met en évidence le risque potentiellement élevé dans ce secteur relativement aux accidents du travail.

L'industrie manufacturière enregistre également une forte croissance ces dernières années avec un nombre important d'accidents du travail enregistrés.

Dans le BTP, qui connaît également une croissance importante en Côte d'Ivoire, les statistiques de la CNPS montrent que le nombre d'accidents du travail oscille autour de **7 accidents pour 1000 salariés** au cours des 5 dernières années.



## II- Défis à relever relativement aux interventions dans les secteurs à fort potentiel de risque



Face aux conséquences désastreuses qui pourraient survenir, les défis à relever sont nombreux. On peut citer :

- **Gestion inadéquate des risques professionnels** : Absence de personnel qualifié ; Evaluation des risques professionnels non réalisée (absence d'identification des risques) ;
- **Conditions de travail précaires** : Insalubrité ; Travaux dangereux sans protection ; emplois mal rémunérés ; Peur de signaler des risques de peur de perdre son emploi ;
- **Insuffisance dans l'application des normes de sécurité et de la réglementation** : Non-respect des dispositions réglementaires ; Législation moins contraignante ; Absence de culture SST dans les entreprises ;



## II- Défis à relever relativement aux interventions dans les secteurs à fort potentiel de risque



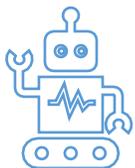
- **Manque de sensibilisation et de formation des acteurs** : Risque accru d'accidents et de maladies liés au travail ; Méconnaissance des risques par les travailleurs ;



- **Accès limité aux services de santé au travail** : Absence de visites médicales au profit des travailleurs ; Dégradation prématurée de la santé des travailleurs ; Visites de poste non réalisées ; Pratique de médecine curative ;



- **L'évolution du milieu de travail vers un changement managérial** intégrant les aspects liés à santé, la sécurité et le bien-être au travail ;



- **L'accompagnement des professionnels de SST à l'automatisation** des tâches ou des processus : Gestion des risques liés à l'automatisation ;



## III- les perspectives d'amélioration des interventions en SST dans les secteurs à fort potentiel de risque.



Ces secteurs sont confrontés à une combinaison de ***risques physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques*** et ***psychosociaux***, entraînant un nombre significatif d'accidents du travail, de maladies professionnelles et de décès chaque année ;

- La Sécurité et la Santé au Travail demeurent des enjeux cruciaux, affectant non seulement les travailleurs du **secteur formel**, mais également ceux du **secteur informel** et les **travailleurs indépendants** ;
- La complexité croissante des environnements professionnels exige des solutions adaptées à chaque secteur à fort potentiel de risque.



## III- les perspectives d'amélioration des interventions en SST dans les secteurs à fort potentiel de risque.



Il est essentiel de développer des stratégies de prévention adaptées aux spécificités locales, aux ressources disponibles et aux bonnes pratiques ;

- L'importance de gérer les **risques collectivement** en adoptant une **approche sectorielle** et la mise en place des **réseaux sectoriels** ;
- La nécessité d'établir **les profils des risques sectoriels** (détermination, analyse, évaluation des risques) ;
- La promotion de **l'approche systémique** basée sur les changements organisationnels ;



## III- les perspectives d'amélioration des interventions en SST dans les secteurs à fort potentiel de risque.



- La promotion, le développement et la vulgarisation d'outils ;
- Le renforcement de la sensibilisation et de la formation des acteurs ;
- Le développement d'une gestion proactive, règlementée et normes conformes à nos réalités est impératif pour faire face à la diversité des risques ;
- L'accentuation des contrôles à travers une synergie d'actions entre les structures en charge ;
- Le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes ;
- L'implication des travailleurs dans la gestion de la SST.



# Conclusion



- La SST dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque présente des défis dont la complexité n'est plus à démontrer ;
- Toutefois, ils restent surmontables grâce à la mise en œuvre de stratégies basées sur :
  - La vulgarisation d'outils d'identification et d'évaluation des risques ;
  - L'analyse préalable des activités avant le démarrage en vue de bâtir des programmes de prévention ;
  - L'adoption d'une démarche par approche sectorielle, intégrant l'ensemble des parties prenantes ;
- Ces stratégies de prévention devraient mettre l'accent sur des démarches proactives à travers des méthodes simples et appropriées, permettant d'anticiper les risques.

MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION



Plus d'informations :

Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de  
13h30 à 16h30 à l'adresse suivante :

Secrétariat Général -Siège de la CNPS,  
Abidjan- Plateau - Côte d'Ivoire

Tél: (+225) 27 20 25 21 00 - Poste: 1027

Email: [info@iaprp.org](mailto:info@iaprp.org)

Site web: [www.iaprp.org](http://www.iaprp.org)

